

2019 - 2020

RAPPORT ANNUEL

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21  
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada

## Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3H 4P7

T : 902-425-7770

F : 902-423-4045

Numéro sans frais : 1-855-526-4721

[www.quai21.ca](http://www.quai21.ca)

[info@quai21.ca](mailto:info@quai21.ca)

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Conçu par Colin Timm

Cat. NO. CC521E-PDF

ISSN 1925-9832

© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

**Canada** 



Musée canadien de l'immigration du Quai 21  
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

2 0 1 9 - 2 0 2 0

---

RAPPORT ANNUEL

---

Musée canadien de l'immigration du Quai 21





## TABLE DES MATIÈRES

Message du président.....	2
Message de la chef de la direction.....	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	4
Mandat, mission et lois applicables.....	6
Le Conseil d'administration.....	7
Direction et employés.....	8
Responsabilités essentielles.....	10
Résultats.....	12
Réussites en 2019-2020.....	28
Rapport de gestion.....	44
États financiers.....	50

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Ce rapport témoigne du travail important qui a été accompli avant que nous soyons obligés de fermer le musée à la mi-mars en raison de la pandémie de COVID-19.

En ces temps incertains, notre responsabilité de recueillir, partager et rendre hommage à l'histoire d'immigration du Canada et aux récits qui donnent vie à cette histoire est plus importante que jamais. Ces récits montrent qui nous sommes en tant que nation et illustrent les vastes contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Ce rapport rend compte de nos nombreuses réalisations en 2019-2020, alors que les gens se sont rassemblés pour des événements, des programmes et des célébrations dans le musée lui-même et dans de nombreux autres endroits où nos expositions ont voyagé.

Le conseil d'administration et la direction du musée savent que beaucoup de choses vont changer dans l'année à venir et au-delà, à mesure que nous nous adapterons aux nouvelles réalités. Néanmoins, nous poursuivrons nos efforts pour partager les histoires d'immigration au Canada. Nous utiliserons de nouvelles et différentes façons pour y parvenir, jusqu'à ce que nous puissions nous réunir à nouveau et que les Canadiens et les visiteurs du monde entier puissent refaire l'expérience de leur arrivée au Quai 21, comme l'ont fait tant d'immigrants au Canada pendant les années où le Quai 21 était la porte d'entrée du pays.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à saluer la créativité et le dévouement de notre direction, de notre personnel et de nos bénévoles. Les images et les histoires qui suivent illustrent l'impact et l'importance du travail qu'ils accomplissent chaque jour.

Le conseil d'administration tient également à remercier les nombreux amis, dirigeants, donateurs et partenaires qui rendent possible ce que nous faisons. Et, bien sûr, nous aimerions souligner le soutien essentiel du gouvernement du Canada. Nous nous réjouissons de maintenir notre relation étroite avec vous tous comme nous continuons à accroître la portée et l'impact du Musée canadien de l'immigration au Quai 21.

A handwritten signature in black ink that reads "Robert Vineberg". The signature is written in a cursive, flowing style.

Robert Vineberg  
Président du Conseil d'administration

## MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Quelle année remarquable! Notre fréquentation était en voie de dépasser les 70 000 visiteurs pour la deuxième année consécutive avant que l'ouragan Dorian ferme nos portes pendant trois jours en haute saison. Puis la COVID-19 a fermé nos portes au public le 14 mars. La pandémie de COVID-19 a remodelé le musée et nos vies et continuera à le faire. Notre équipe est résiliente et nous sommes profondément dévoués à notre mission, que nous estimons plus importante que jamais. La collecte et le partage des histoires des immigrants à leur arrivée au Canada, dont leurs défis, leurs espoirs, leur résilience et leurs contributions, seront toujours au cœur de notre travail.

Malgré ces fermetures, l'équipe a atteint ses objectifs dans presque tous les secteurs; et il y a eu de nombreux événements et visites mémorables, comme le souligne ce rapport. Notre deuxième exposition itinérante, *Refuge Canada*, a fait son premier arrêt à Brampton, et la tournée pancanadienne se poursuivra pendant cinq ans.

Sur place, il y a eu de nombreux événements publics, des lectures de livres, des concerts et des rassemblements. Notre équipe de conservateurs a travaillé avec la communauté jamaïcaine de Nouvelle-Écosse pour créer une exposition intitulée *Liens entre la Jamaïque et la Nouvelle-Écosse : des Marrons à aujourd'hui*, qui a fait appel à des partenaires de la communauté et d'autres musées pour mettre en lumière la plus ancienne communauté jamaïcaine du Canada. L'événement d'ouverture était rempli de musique, de danse et de discours émouvants sur la ténacité, la créativité et le succès de la communauté jamaïcaine de Nouvelle-Écosse. La co-création fait partie intégrante de notre musée. Ouvrir nos portes pour raconter d'anciennes histoires d'une manière nouvelle, honorer les personnes qui ont ouvert des chemins et qui se sont sacrifiées pour que leurs enfants puissent prospérer, et encourager les conversations difficiles dans la poursuite d'un pays meilleur pour nous tous, c'est l'âme de notre travail.

Oui, nous vivons une époque incertaine. Je suis très reconnaissante de servir avec une équipe incroyable de personnel et de bénévoles. Les réalisations dont témoignent le rapport de cette année et les rapports des années passées nous ont donné une base solide pour essayer avec succès certains des défis de l'ère actuelle. Notre engagement dans le domaine du numérique va s'intensifier, notre réseau de partenaires et d'amis est solide et profond, et la prudence financière dont nous avons fait preuve au cours des années précédentes nous permettra de surmonter cette tempête. Notre équipe est créative, attentionnée, agile et toujours concentrée sur notre mission.

C'est pourquoi je suis reconnaissante pour le soutien de notre conseil d'administration, pour la générosité de nos donateurs, pour la passion de nos partenaires et pour l'engagement du gouvernement du Canada.



Marie Chapman

Directrice/Chef de la direction



# À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ pour 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, il a commencé ses activités comme Musée canadien de l'immigration du Quai 21 : le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.



## LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois et d'opportunités. Parmi eux se trouvaient des réfugiés, des personnes évacuées, des épouses de guerre et des personnes déplacés. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à la croissance de la nation canadienne.

Le Quai 21 a joué un autre rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.



## LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi ses portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

## DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

## MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les modifications à la *Loi sur les Musées* ont établi le mandat du Musée :

*Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.*

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que : « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur les langues officielles et Règlements*, et le *Code canadien du travail*, entre autres.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance du Musée et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable, en général, de l'orientation stratégique et de la supervision.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le Conseil est soutenu par quatre comités :

**Un comité exécutif et des finances**, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations et évalue le rendement de la chef de la direction.

**Un comité de vérification et de surveillance du risque**, chargé, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

**Un comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination**, offrant une direction stratégique et une supervision de la gestion des ressources humaines et à la gouvernance du Musée.

**Un comité de développement**, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des efforts de collecte de fonds et de développement du Musée.

**Un sous-comité de placements**, qui fournit au Conseil des recommandations au sujet du fonds de dotation, guidé par la politique de placements du Musée.

Président



**Robert Vineberg**  
Winnipeg, Man.

Mandat : 17/12/14 au 21/12/13

Vice-président



**Bruce Manion**  
Fall River, N.-E.

Mandat : 19/01/31 au 23/01/30



**Salima Ebrahim**  
Edmonton, Alb.

Mandat : 18/06/01 au 22/05/31



**Omar Farouk**  
Brampton, Ont.

Mandat : 19/07/01 au 22/30/06



**Katherine Hamby**  
Charlottetown, Île du P.-É.

Mandat : 19/01/18 au 23/01/17



**Daniel Hurley**  
Île Gabriola, C.-B.

Mandat : 19/01/18 au 23/01/17



**Mona Kumar**  
Mississauga, Ont.

Mandat : 18/06/01 au 22/05/31



**Caroline Lavoie**  
Montréal, Qc.

Mandat : 18/03/01 au 22/02/28



**Terrie Miller**  
Toronto, Ont.

Mandat : 19/01/18 au 21/01/17



**Donald Obonsawin**  
Stouffville, Ont.

Mandat : 19/01/18 au 23/01/17

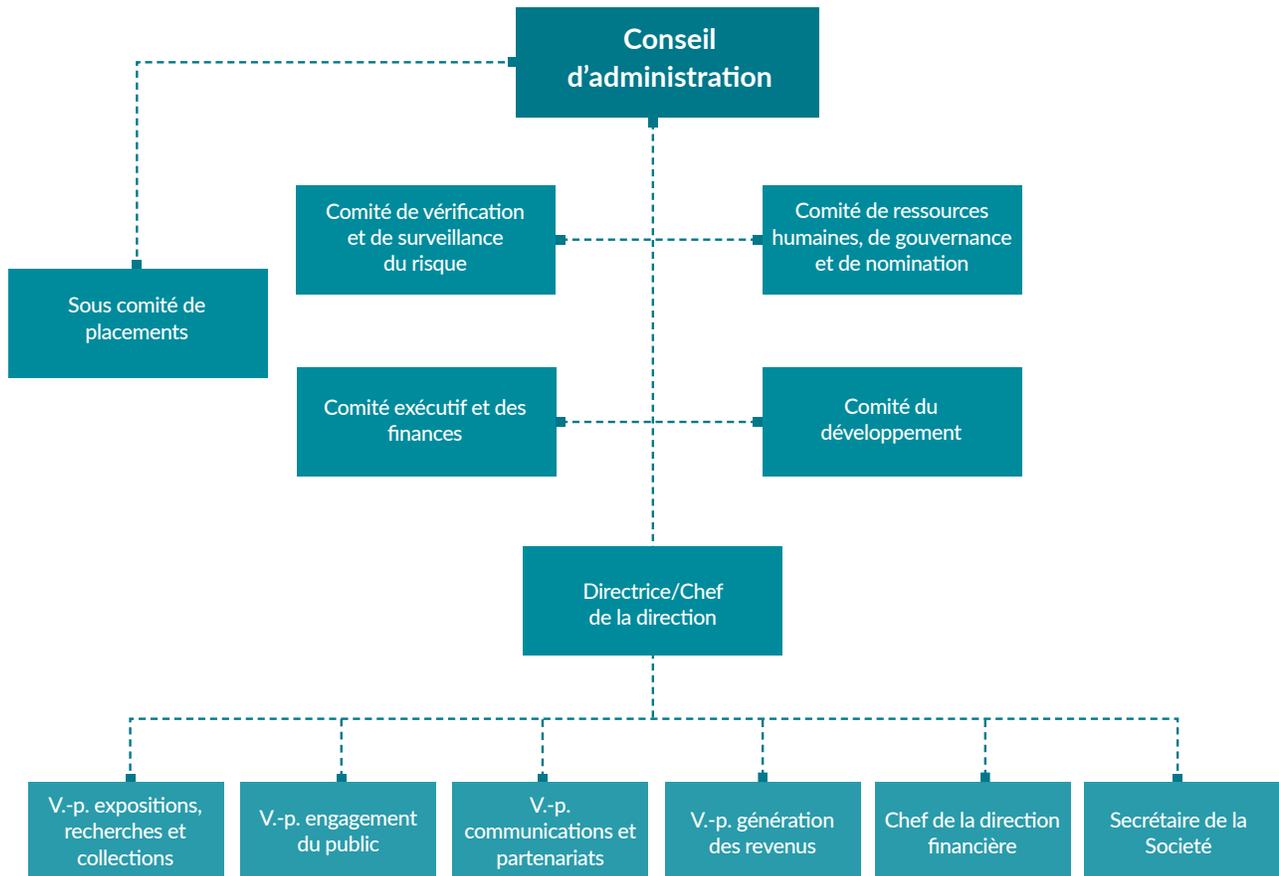


**Cynthia Price Verreault**  
Montréal, Qc.

Mandat : 19/01/18 au 23/01/17

## DIRECTION ET EMPLOYÉS

Alors que le Conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



## L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite : Fiona Valverde, Tanya Bouchard, Jennifer Sutherland, Kendall Blunden, Carrie-Ann Smith, Marie Chapman, Jennifer Tramble.

**Marie Chapman**, directrice/chef de la direction

**Kendall J. Blunden**, CPA, CA, chef de la direction financière

**Tanya Bouchard**, vice-présidente, expositions, recherche et collections

**Carrie-Ann Smith**, vice-présidente, engagement du public

**Jennifer Sutherland**, vice-présidente, communications et partenariats

**Jennifer Tramble**, secrétaire de la Société

**Fiona Valverde**, vice-présidente, génération des revenus

À la fin mars 2020, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

## RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES

Conformément à la Politique sur les résultats du gouvernement du Canada (1<sup>er</sup> juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles. Ces responsabilités, de même que les services internes, appuient l'objectif stratégique général du Musée. Elles sont dérivées de son mandat législatif.

### Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

#### Responsabilité essentielle 1 :

Expérience des visiteurs et  
création de liens

Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

#### Responsabilité essentielle 2 :

Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante; sont sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles; et elles sont entretenues de façon rentable.

#### Responsabilité essentielle 3 :

Activités commerciales et  
de collecte de fonds

Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.



## RÉSULTATS

Pendant l'exercice 2019-2020, le Musée a visé trois priorités essentielles dans chaque domaine. En voici les points saillants :

### RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 1 : EXPÉRIENCE DES VISITEUR ET CRÉATION DE LIENS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

#### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Recueillir activement des histoires orales, des histoires écrites et des images numériques intéressantes qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne et la dualité linguistique de notre pays.
- Continuer à cataloguer la Collection du Musée et à la rendre disponible aux Canadiens et Canadiennes sur place et en ligne, avec les objectifs suivants pour 2019-2020 :
  - 1 720 documents d'histoires écrites disponibles en ligne
  - 747 fichiers d'histoires orales disponibles en ligne
  - 7 000 dossiers d'archives numériques disponibles en ligne
  - 500 nouvelles acquisitions cataloguées
- Terminer la recherche et le développement d'un livre sur le Quai 21.

#### Résultats au 31 mars 2020

- 29 nouvelles entrevues d'histoire orale ont été terminées en 2019-2020. 64 histoires et 748 fichiers d'images numériques ont été acquis.
- De plus, 45 documents d'histoires orales, 53 documents d'histoires écrites et 1 000 documents d'archives numériques ont été ajoutés à la Collection en ligne, de sorte que les objectifs énoncés ont été atteints.
- 1 412 nouvelles acquisitions ont été cataloguées.
- Le livre *Quai 21 : une histoire* a été publié; le lancement officiel et les promotions ont été reportés en raison de la pandémie de COVID-19.



## INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices, intéressantes, portent à réflexion, et reflètent la diversité des expériences immigrantes au Canada.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- La planification conceptuelle pour rénover la zone Contributions de l'exposition principale dans la Salle sur l'immigration canadienne est terminée suite à des rétroactions et aux expériences du public.
- La deuxième exposition itinérante du Musée, **Refuge Canada**, est lancée et réservée dans des lieux à travers le Canada.
- La programmation sur place continue d'explorer un large éventail de cultures et de thèmes historiques et d'impliquer des partenaires communautaires.

### Résultats au 31 mars 2020

- Le plan conceptuel de la zone Contributions a été achevé lors du premier trimestre. La conception graphique et la préproduction de films sont en cours. L'espace rénové sera ouvert au public le premier trimestre 2021-2022.
- L'exposition itinérante temporaire **Refuge Canada** a amorcé sa tournée nationale à la Peel Art Gallery Museum and Archives à Brampton, en Ontario, entre juin et septembre 2019. Elle a été accueillie à l'Esplanade Arts and Heritage Centre de Medicine Hat, en Alberta, de septembre à décembre 2019, et au Nanaimo Museum, à Nanaimo en Colombie-Britannique, à partir de janvier 2020. L'exposition continuera à circuler jusqu'en 2024, et la plupart des réservations sont déjà faites.
- Le travail de conception a été achevé pour une mini exposition de **Refuge Canada** qui fera le tour de plus petits lieux.
- En partenariat avec le Royal BC Museum, le Musée a accueilli l'exposition temporaire **Liens de famille et appartenance** sur place, entre mars et novembre 2019, attirant plus de 34 000 visiteurs.
- Le Musée a offert 38 programmes publics, comme la série de films **Pleins feux sur la diversité**, le programme familial **Découvrez la culture** et des programmes communautaires qui ont attiré plus de 12 500 visiteurs au Musée.
- Une exposition **La communauté présente** intitulée **Liens entre la Jamaïque et la Nouvelle-Écosse** a été créée en partenariat avec la Jamaican Cultural Association of Nova Scotia et a ouvert ses portes le 7 février 2020, attirant 164 membres de la communauté caribéenne.



## EXPÉRIENCE DU VISITEUR

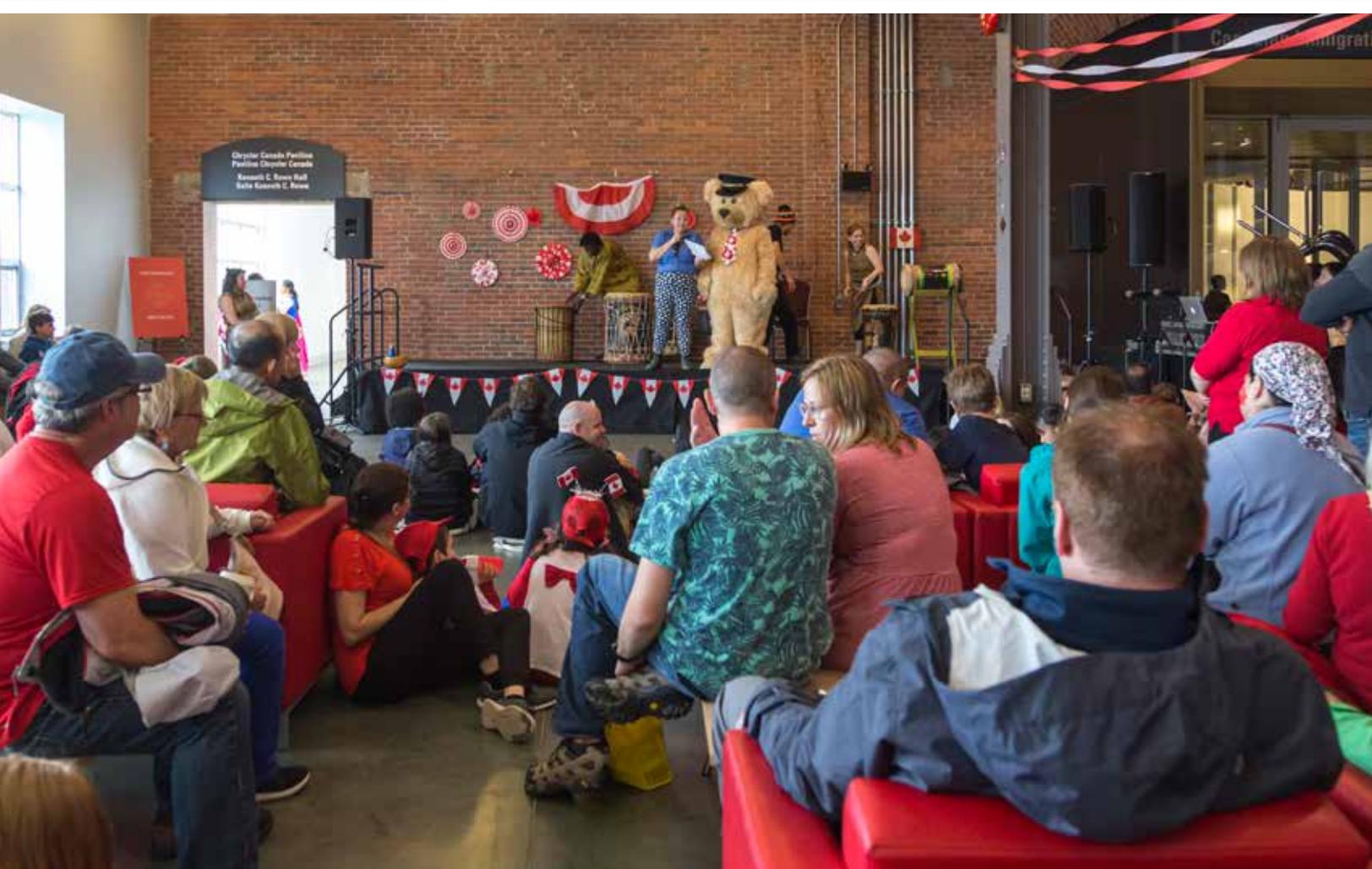
L'expérience du visiteur permet de tisser des liens personnels et émotifs, célèbre la diversité et encourage l'inclusion, et génère la loyauté du public et des visites répétées.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Miser sur les possibilités offertes par le Musée agrandi pour attirer de nouveaux visiteurs, de même que des visiteurs récurrents, dont un nouveau programme visant à attirer les groupes d'autocars touristiques chinois, afin d'atteindre les objectifs de visites dans toutes les catégories.
- Améliorer davantage l'expérience du visiteur grâce au Centre d'histoire familiale de la Banque Scotia et une programmation ciblée et expérientielle. 90 % des visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience globale.

### Résultats au 31 mars 2020

- En 2019-2020, 126 716 personnes sont venues au Musée, c'est-à-dire 66 660 visiteurs payants, 2 321 visiteurs non payants, 6 659 écoliers, 29 296 visiteurs au Centre d'histoire familiale de la Banque Scotia et 21 780 participants aux événements et à la programmation publique.
- 95 % de ceux qui ont participé au sondage ont dit avoir été satisfaits ou très satisfaits de leur visite.
- La quatrième artiste en résidence du musée, la photographe Katrina Marinic, a rassemblé des images historiques et des portraits contemporains de visiteurs pris sur place dans une projection vidéo à grande échelle à l'appui de l'exposition ***Liens de famille et appartenance***.



## ACCÈS ET SENSIBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et les Canadiennes ont un meilleur accès à la collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée a acquis un haut niveau de visibilité ainsi que le soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de communication puissantes et efficaces.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Une approche globale de marketing et de communication permet de sensibiliser, de stimuler la fréquentation et d'exploiter les possibilités de génération de revenus. Les objectifs de visites sont atteints et 1 800 mentions dans les médias sont générées. Le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 200 millions.
- Les stratégies numériques créent une mobilisation en ligne des publics aux niveaux local, national et international de façon planifiée, interactive et expérientielle. La fréquentation sur le Web et les abonnés Twitter et Instagram augmentent de 20 % et 4 500 interactions dans les médias sociaux sont réalisées.
- Continuer de faire croître la liste de diffusion grâce à une offre active aux usagers du Musée et augmenter l'implication du public avec un bulletin d'information électronique mensuel.
- Poursuivre le programme de relations avec les blogueurs et de sensibilisation des rédacteurs de voyages, atteignant 10 blogueurs et 20 écrivains de voyages en 2019-2020.

### Résultats au 31 mars 2020

- Les objectifs de visites sont atteints, avec 2 510 mentions dans les médias. Le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 1 330 milliards.
- Les stratégies d'engagement numérique ont augmenté le nombre d'adeptes de Twitter de 31 %, d'Instagram de 29 % et ont généré près de 18 000 interactions dans les médias sociaux. La fréquentation sur le Web a légèrement diminué, passant de 511 538 visiteurs uniques en 2018-2019 à 489 039 visiteurs uniques en 2019-2020.
- 4 460 abonnés au bulletin électronique mensuel, soit un peu moins que l'objectif de 4 700.
- Le contact avec les blogueurs et les chroniqueurs de voyage a dépassé les objectifs (plus de 40 écrivains de voyage et 15 blogueurs atteint) et a généré une couverture importante dans les médias traditionnels et les médias numériques.



## RAYONNEMENT NATIONAL ET COLLABORATION

Le Musée est perçu comme un partenaire positif avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Continuer de renforcer les partenariats avec le secteur du tourisme, les partenaires communautaires, la communauté académique, les parties intéressées du milieu des langues officielles, les autres intervenants clés et développer de nouveaux publics à travers le Canada.
- Continuer à créer une relation avec la population Mi'kmaq pour veiller à ce que les expositions et la programmation restent respectueuses et inclusives.

### Résultats au 31 mars 2020

- Parmi les partenariats fructueux en 2019-2020, citons le Sommet de l'immigration de l'Atlantique, Symphony Nova Scotia, le Neptune Theatre, le Canada's Walk of Fame, Anciens Combattants Canada, Le Corridor, Halifax Comedy Festival, PFLAG/Pride, Royal Nova Scotia International Tattoo et Ancestry.ca.
- Nous travaillons actuellement avec l'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse pour élaborer un protocole d'entente.





## RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 2 : INSTALLATIONS

Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Les projets d'immobilisations optimisent l'utilisation de l'espace, améliorent l'accessibilité et sont gérés de façon prudente, en respectant le caractère patrimonial des lieux.

### Résultats au 31 mars 2019

- Un projet de rénovation de la zone des Contributions de la Salle sur l'immigration canadienne s'est poursuivi en 2019-2020 avec l'achèvement du plan conceptuel et le début de la conception et de la pré-production du film. La rénovation sera achevée et rouverte au public au premier trimestre 2021-2022.





## RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 3 :

# ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COLLECTE DE FONDS

## SAINTE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée puisse respecter son mandat.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Atteindre des objectifs de revenus autogénérés de 2,936 millions de \$ en 2019-2020, y compris 1,442 million de \$ provenant du développement des fonds.
- Identifier, solliciter et cultiver les donateurs majeurs pour les nouveaux locaux et programmes du Musée, continuer d'entretenir de bonnes relations avec les anciens donateurs et poursuivre le succès des événements de collecte de fonds

### Résultats au 31 mars 2020

- Le Musée a généré de lui-même un revenu de 3,075 millions de \$, dépassant l'objectif de 2,936 millions de \$, sans dépasser les sommes atteintes en 2018-2019. Cela inclut 992 700 \$ provenant du développement de fonds, manquant de peu l'objectif de 1,442 million de \$. Les ventes de billets, la programmation et la location des installations ont toutes dépassé les objectifs fixés pour l'année.
- Les dons majeurs étaient à 650 000 \$, inférieurs à l'objectif annuel, par rapport à un budget de 1,1 million de \$, principalement en raison des échéanciers. Le club de donateurs chefs de file (le Club du Quai 21) est toujours actif avec 30 membres. Les événements spéciaux de collecte de fonds ont continué à dépasser les sommes prévues et à faire connaître le Musée à l'échelle nationale. Les dons annuels et les dons planifiés ont aussi dépassé les objectifs.



## SERVICES INTERNES

La Société sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et diversifiés, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

### Engagements clés d'ici le 31 mars 2020

- Un programme intégré de gestion du rendement reconnaît les résultats et les valeurs fondamentales du Musée.
- 75 % des employés permanents participent à des formations et programmes d'apprentissage.
- 100 bénévoles et 10 participants au programme Bienvenue chez vous au Canada jouent un rôle important dans la culture, la diversité et le succès du Musée.

### Résultats au 31 mars 2020

- Les engagements du plan d'entreprise sont intégrés dans tous les plans de rendement des employés, les résultats étant mesurés par le programme annuel de gestion du rendement.
- 94 % des employés ont participé à des périodes de perfectionnement professionnel et ont profité des possibilités de s'instruire.
- 104 bénévoles et 10 nouveaux arrivants du programme Bienvenue chez vous au Canada ont apporté une contribution importante au Musée en 2019-2020.





## RÉUSSITES EN 2019-2020

CONNEXIONS CRÉATIVES.....	30
QUAI 21 : LA COMÉDIE MUSICALE.....	32
SEMAINE DE SENSIBILISATION À L'HOLOCAUSTE.....	34
MUR D'HONNEUR SOBEY.....	36
EXPOSITION ITINÉRANTE REFUGE CANADA.....	38
LE QUAI 21 : HISTOIRE D'UN LIEU.....	40
PROJET D'HISTOIRE ORALE DE L'IMMIGRANT MIGRANT WOMEN'S ASSOCIATION OF HALIFAX.....	42



## CONNEXIONS CRÉATIVES

Pour de nombreux nouveaux arrivants, le moment d'arrivée au Canada est à jamais gravé dans la tradition familiale. Pour d'autres, c'est un moment perdu dans le temps, car l'attention se tourne rapidement vers les besoins pressants de trouver un logement et de gagner sa vie.

Pour la dramaturge primée Hannah Moscovitch, ces détails perdus ont été retrouvés lors d'une visite fortuite au Centre d'histoire familiale de la Banque Scotia du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Ce qui s'est passé ensuite a transformé Hannah, qui en a appris plus sur ses arrière-grands-parents et leur fuite des pogroms, qui a rencontré des parents disparus depuis longtemps et qui a co-créé la comédie musicale ***Old Stock: A Refugee Love Story***, laquelle a été acclamée du public.

Depuis 2017, ***Old Stock: A Refugee Love Story*** a été jouée à guichets fermés dans le monde entier, de New York à Melbourne. Par conséquent, le Musée a reçu des milliers de mentions dans les médias nationaux et internationaux, ce qui a contribué à faire connaître le Musée et l'histoire d'immigration du Canada. La relation avec Hannah s'est également poursuivie, puisqu'elle a d'abord partagé son histoire dans le cadre d'une campagne de promotion des services de généalogie du Musée et, plus tard, lors de la première saison du balado ***D'innombrables voyages***, qui sera diffusé prochainement par le Musée.

Les mondes du Musée et du théâtre se sont rencontrés en octobre 2019 lorsque la comédie musicale est finalement rentrée à Halifax pour être présentée à guichets fermés au Neptune Theatre. Le Musée et le Neptune Theatre ont créé un partenariat promotionnel croisé afin de raconter nos histoires à de nouveaux publics.



## QUAI 21 : LA COMÉDIE MUSICALE

L'accueil de **Quai 21 : La comédie musicale** du 29 juin au 8 juillet 2019 a été un des points forts de la fête du Canada et de tout l'été au Musée.

Présentée par la Canadiana Musical Theatre Company, de Colombie-Britannique, cette comédie musicale aux accents swing et celtiques a mis en valeur les expériences des immigrants, des militaires et du personnel de l'immigration au Quai 21 pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

**Quai 21 : La comédie musicale** a été immensément populaire, presque toutes les représentations étant présentées à guichets fermés, ce qui signifie que 1 800 personnes ont assisté aux 17 représentations. Le Musée a reçu un nombre exceptionnel de commentaires, dont celui-ci, qui est l'un de nos préférés :

*« Ce qui nous a attirés au Quai cette année, c'est la comédie musicale. Elle a dépassé nos attentes. Quels artistes talentueux... Je dois avouer que j'ai dû essayer des larmes à plusieurs reprises... C'était plus que merveilleux et j'ai contacté plusieurs personnes pour les encourager à profiter de cette courte fenêtre d'opportunité pour voir cette présentation musicale... L'homme assis devant moi a été également ému pendant le spectacle, et je lui ai demandé s'il avait un lien personnel avec l'une des histoires. Sa réponse a été intéressante. Il a dit quelque chose comme : "Non, je suis juste reconnaissant pour les nombreuses choses que je prends pour acquises." Je trouve que c'est très juste! »*



## SEMAINE DE SENSIBILISATION À L'HOLOCAUSTE

Le partenariat annuel du Musée avec le Conseil juif de l'Atlantique pour les événements de la Semaine de sensibilisation à l'Holocauste a dépassé toutes les attentes cette année.

Dans les mémoires de 2010 qu'il a données au Musée, Sol Nayman a écrit : « Au milieu du port, j'ai vu l'île George avec son célèbre phare. Pour moi, c'était l'équivalent symbolique de la statue de la Liberté, que j'avais vue dans de nombreuses photos. Vingt-cinq ans plus tard presque jour pour jour, mon deuxième voyage à Halifax s'est fait à bord d'un jet de la compagnie Simpsons et j'ai vu l'île George depuis une suite de l'hôtel Nova Scotia ».

Comme il n'y avait pas de Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dans les années 1970, ce n'est que le 6 novembre 2019, soixante et onze ans après son arrivée, que Sol a pu obtenir exactement la même vue lorsqu'il est venu parler à des jeunes lors des événements de la Semaine de sensibilisation à l'Holocauste du Musée.

Sol, et le tout aussi incroyable Pinchas Gutter, qui nous a rejoint grâce au soutien de la Fondation Azrieli, se sont adressés à 405 membres du public et 590 élèves au cours de quatre événements. Chaque homme a généreusement partagé son témoignage personnel sur la survie à l'Holocauste, un cadeau rare et précieux.



## MUR D'HONNEUR SOBEY

Diane Poitras tend la main pour toucher une plaque sur le mur d'honneur Sobey du Musée, gravée de deux noms bien différents : Son propre nom québécois et celui de sa mère biologique, Janina Szeptuszynska. L'émotion sur son visage témoigne d'une quête achevée, de bonheur et de soulagement.

La mère biologique de Diane était enceinte d'elle lorsqu'elle est arrivée au Quai 21. Elle l'a ensuite laissée aux soins de la « Crèche de la Réparation », un ancien orphelinat de Montréal. Elle a toujours su qu'elle était adoptée, mais ne connaissait presque rien sur son origine biologique. Grâce à une demande adressée aux services sociaux du Québec, elle a appris que sa mère biologique était une Polonaise venue au Canada en tant que réfugiée pour fuir l'Europe de l'après-guerre. En 2010, lorsqu'elle a appris qu'elle était décédée, Diane ne connaissait toujours pas son nom.

En 2017, la loi 113 a été adoptée et a levé la confidentialité attachée aux dossiers d'adoption au Québec. Plusieurs mois plus tard, Diane a appris le nom complet de sa mère et a demandé l'aide d'un généalogiste québécois pour comparer l'orthographe à d'autres documents publics. Diane a trouvé des documents qui fournissaient de l'information sur l'arrivée de sa mère à Montréal. Grâce à ces nouvelles connaissances, elle a communiqué avec le personnel du Centre d'histoire familiale de la Banque Scotia pour déterminer de quel navire il s'agissait, ainsi que sa date d'arrivée : le RMS *Scythia*, le 20 décembre 1948.

Plus Diane en apprenait sur Janina Szeptuszynska, plus elle y trouvait un sens. Elle a renforcé sa propre identité, « ça rend plus vraie mon identité, explique-t-elle, ça la rend plus solide. Ça agrandit et renforce mon histoire. »

Lorsque Diane a appris l'existence du Mur d'honneur Sobey au Musée, elle a su que ce serait la meilleure façon de commémorer l'histoire d'immigration de sa mère biologique. Une plaque sur fond de brique porte l'inscription Janina Szeptuszynska Diane Poitras.

Les briques gravées sur le Mur d'honneur de Sobey saisissent des moments dans le temps, comme ceux de Janina et Diane. Chacune symbolise une décision, parfois une lutte ou un sacrifice, mais témoigne toujours un voyage. Comme une toile, les histoires qui ont commencé avec ces noms s'étendent à travers les générations pour s'ajouter au tissu plus large qu'est l'histoire du Canada.

# Janina Szeptuszyńska

## Diane Poitras



## EXPOSITION ITINÉRANTE *REFUGE CANADA*

« *Personne ne veut être un réfugié, tout le monde peut devenir un réfugié.* »

Les réfugiés font face à la peur, à la destruction de leurs vies et souvent à des voyages dangereux en quête de sécurité. Le Canada a offert ce refuge à plusieurs d'entre eux. Cependant, au vingtième siècle, le Canada a eu ses hauts et ses bas quand il a fallu accueillir des réfugiés, réagissant avec une grande générosité pour certains alors que d'autres ont été ignorés.

La nouvelle exposition itinérante du Musée, ***Refuge Canada***, a amorcé sa tournée nationale à la Peel Art Gallery Museum and Archives à Brampton, en Ontario, en juin 2019. L'exposition a été lancée en mars 2018 comme exposition temporaire sur place. Elle a profondément marqué les visiteurs. Fort de ce succès, le musée a converti ***Refuge Canada*** en une exposition itinérante en 2019 pour servir aux partenaires du Musée à travers le Canada.

L'exposition examine la place du Canada dans la crise mondiale des réfugiés et fait un usage puissant d'histoires orales, d'artéfacts rares et d'interactions pratiques, y compris une véritable tente de réfugiés, pour mettre en lumière les défis auxquels sont confrontés les réfugiés qui arrivent au Canada.

L'exposition ***Refuge Canada***, avec l'appui du Groupe TD, s'est depuis arrêtée à l'Esplanade Arts & Heritage Centre à Medicine Hat, en Alberta, et au Nanaimo Museum à Nanaimo, en Colombie-Britannique. Jusqu'à présent, plus de 8 000 visiteurs ont vu ***Refuge Canada*** dans le cadre de sa tournée canadienne.



## QUAI 21 : UNE HISTOIRE

**Quai 21 : une histoire** est une nouvelle histoire populaire fascinante : un récit mis en valeur par des témoignages à la première personne, des histoires peu connues et plus de 60 photographies et images, produites selon les normes les plus élevées dans les deux langues officielles.

On y découvre les débuts du Quai 21 en tant que hangar d'immigration et comment il est devenu un point d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants, le Quai 21 pendant la guerre et ses suites immédiates, avec ses soldats, ses espions et même ses trésors cachés, et enfin le Quai 21 d'après-guerre, qui a accueilli un grand nombre de personnes déplacées par la guerre et d'autres qui cherchaient simplement de meilleures opportunités.

Ce livre est l'histoire la plus complète qui existe du Quai 21, et c'est le premier qui soit rédigé par le personnel du musée (Steven Schwinghamer et Jan Raska).

Publié en association avec le Musée canadien de l'histoire et les Presses de l'Université d'Ottawa, il représente un partenariat unique avec un musée national frère et une presse universitaire de renom.

Ce livre promet de devenir un favori, autant pour les anciens du Quai 21 et leurs familles et les passionnés d'histoire d'intérêt général que les spécialistes de l'histoire de l'immigration.





Arrivée du HMT *Pasteur* au Quai 21 ramenant des soldats canadiens/BAC e010786543

## PROJET D'HISTOIRE ORALE DE L'IMMIGRANT MIGRANT WOMEN'S ASSOCIATION OF HALIFAX

Cette collaboration est la première fois que l'équipe d'histoire orale travaille avec une organisation communautaire pour partager véritablement l'autorité en matière de création, de conception, de mise en œuvre et d'aboutissement d'un projet. « ***My Mother and I: Our Journey*** », sous la direction d'Emily Burton, historienne orale, est une série d'entretiens d'histoire orale, une vidéo et un événement préparés pour la Journée internationale des femmes, avec des tables rondes, une séance de questions et une réception.

Les trois paires de mères et de filles ont relaté leur expérience d'immigration canadienne d'une manière qui a profondément touché non seulement celles qui parlaient, mais aussi l'auditoire de la salle comblée du théâtre Bronfman.

Ce projet met en valeur la collection unique d'histoire orales du Musée. Il place la diversité au centre du processus de recherche du Musée et ouvre la voie en matière de sensibilisation et d'intégration communautaire à d'autres institutions nationales.

Selon une participante, Omaira Eva Ospino :

***« En plus d'aider d'autres femmes immigrantes dans des situations semblables, ce projet a enrichi notre vie personnelle, nous a rapprochées en tant que famille et, surtout, permettra à nos générations futures de mieux comprendre leurs racines et les raisons qui ont motivées notre décision. »***



Trois générations : Yuminary Bryson, Nina Cardenas, Omaira Ospino



Charisma Grace et Joelle Buchanan

## RAPPORT DE GESTION

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») est une société d'État fédérale entièrement détenue par le gouvernement du Canada. Comme indiqué dans la Loi sur les musées, il a comme objectif « *d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.* »

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Voici ces responsabilités :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

## RENDEMENT ET PERSPECTIVES

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a connu un bon exercice en 2019-2020, atteignant les objectifs dans presque tous les domaines avant que la pandémie de COVID-19 ne ferme le Musée le 14 mars 2020. Les visites payantes, la location des installations et la participation aux événements et programmes du Musée ont toutes dépassé les objectifs et ont eu une incidence favorable sur les produits autogénérés, malgré la fermeture du Musée pendant trois jours au cours de la haute saison de septembre en raison de l'ouragan Dorian. Le développement de fonds, en particulier grâce aux dons majeurs, reste une priorité clé pour la production de produits. Bien qu'en deçà de l'objectif fixé pour l'exercice, trois nouveaux dons majeurs ont été obtenus en 2019-2020.

Depuis qu'il est devenu une société d'État en 2010, le Musée a travaillé fort pour se transformer en un musée d'envergure nationale, qui raconte les histoires d'immigration à travers le Canada. Au cours de l'exercice 2015-2016, le Musée a achevé une expansion thématique et physique de cinq ans qui lui a permis de remplir son mandat national. En 2019-2020, le Musée a continué à développer sa portée et son rayonnement nationaux.

### Principales activités en 2019-2020 :

- Les approches innovantes pour attirer et fidéliser le public, tant sur place qu'en ligne, sont restées des priorités centrales. Il s'agit notamment d'améliorer la programmation, de déployer des efforts stratégiques en matière de marketing, de communications et de partenariat pour étendre la portée, sensibiliser et attirer les visiteurs, ainsi que de favoriser l'engagement numérique via le site Web et les médias sociaux. Ces efforts se sont traduits par une augmentation de la fréquentation tant sur place qu'en ligne,

par une attention médiatique nationale et internationale et par des niveaux élevés de satisfaction chez les visiteurs.

- La deuxième exposition itinérante du Musée, **Refuge Canada**, a commencé sa tournée nationale à Brampton, en Ontario, en juin 2019. Cette exposition émouvante explore les forces et les événements qui poussent les gens à quitter leur foyer et partagent leurs histoires de perte, de peur et d'espoir au cours de leurs voyages souvent dangereux vers leur nouvelle vie au Canada. **Refuge Canada** fera une tournée à travers le pays jusqu'en 2024.
- Les travaux de catalogage de la collection et de sa mise en ligne se poursuivent, et des jalons importants ont été franchis. La collection continuera à s'enrichir de récits, d'histoires orales et d'images, reflétant ainsi la diversité de l'expérience de l'immigration et constituant une riche ressource pour tous les Canadiens et Canadiennes.
- Le Musée a achevé et publié un livre sur le Quai 21, qui documente et partage l'histoire importante de ce site historique national où plus d'un million d'immigrants ont commencé leur vie au Canada. Le lancement officiel du livre aura lieu en 2020-2021.
- Un projet de réaménagement de la zone Contributions dans la salle sur l'immigration canadienne a débuté en 2019-2020 et la conception a été achevée à la clôture de l'exercice. L'espace réaménagé, qui propose une nouvelle expérience immersive, devrait être ouvert au public au printemps 2021.

Le Musée compte actuellement 55 postes équivalents à temps plein, soit un de moins que l'effectif complet prévu. Aucun nouveau poste à temps plein n'a été créé en 2019-2020

et aucun n'est prévu. Le Musée traverse un processus de syndicalisation avec l'Union internationale des employés de service, section locale 2, Brewery, General and Professional Workers' Union. L'accréditation a eu lieu le 12 mars 2019 et la négociation collective n'a pas encore commencé. Le personnel du Musée à temps plein et à temps partiel sera syndiqué, à l'exception de 17 employés qui sont des exclusions du personnel de direction. Il est trop tôt pour dire quelles seront les répercussions potentielles sur l'organisme.

Le Musée a achevé son premier examen spécial par le Bureau du vérificateur général. L'examen a couvert la période d'octobre 2018 à mai 2019. Le rapport d'examen spécial a été présenté au Conseil d'administration en avril 2020, rendu public en mai 2020 et sera déposé au Parlement plus tard dans l'année. Le Musée a élaboré un plan d'action pour donner suite aux recommandations.

Il est trop tôt pour prédire pleinement l'incidence de la COVID-19 sur les activités futures du Musée. Une présence numérique renforcée, une situation financière solide et un groupe d'employés innovants et engagés seront des atouts importants.

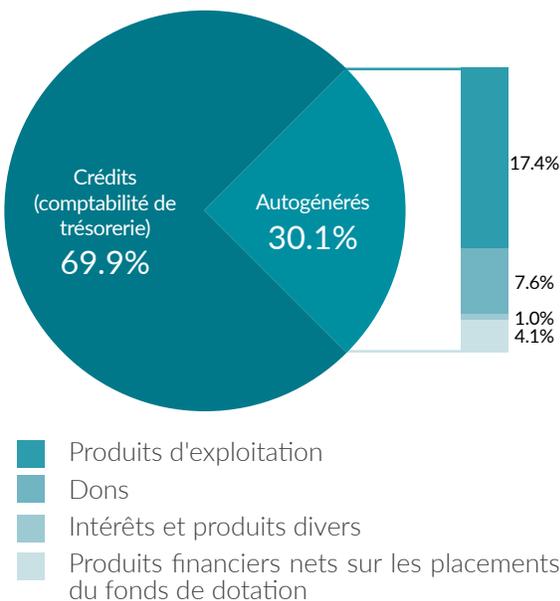
## RÉSULTATS FINANCIERS

### Exploitation

Les résultats d'exploitation de l'exercice ont donné un bénéfice net de 924 000 \$. Lorsque combiné à l'actif net non affecté de 4 089 000 \$ de 2018-2019, il en ressort un actif net non affecté de 5 013 000 \$ au 31 mars 2020.

Les fonds disponibles pour les activités du Musée sont les crédits parlementaires et les produits autogénérés, qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

## Provenance des produits 2019-2020



Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 9 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020, passant de 9 982 000 \$ à 9 991 000 \$. Le Musée a reçu sa base de crédits de fonctionnement courants de 7 700 000 \$, telle qu'approuvée par le Parlement, plus 105 000 \$ pour le rajustement de l'allocation de la rémunération. Le montant restant de 2 186 000 \$ en crédits parlementaires de l'exercice clos le 31 mars 2020 correspond à l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons, ainsi que les intérêts et produits divers se sont élevés à 2 897 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 contre 3 259 000 \$ en 2018-2019. Les produits d'exploitation comprennent les ventes de billets, les locations de salles, la programmation, les événements spéciaux, la boutique et le Centre d'histoire familiale Banque Scotia. La diminution est principalement attribuable aux dons moins élevés et à une baisse des produits d'exploitation provenant des ventes de billets, de la boutique et des locations.

Plus de 66 000 visiteurs payants sont venus au Musée en 2019-2020, ce qui représente une diminution de 5 000 visiteurs par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré un nombre record de visiteurs. En septembre 2019, pendant sa haute saison, le Musée a dû fermer pendant trois jours en raison de

l'ouragan Dorian et de son impact. À la mi-mars 2020, le Musée a dû fermer pour une durée indéterminée en raison des inquiétudes concernant la COVID-19 et des restrictions mises en place par la province de la Nouvelle-Écosse.

Au cours de l'exercice, le Musée a lancé un appel d'offres pour ses services-conseils en placements pour le fonds de dotation. En juillet 2019, le Musée a retenu les services d'un nouveau conseiller en placements. À la fin novembre 2019, tous les placements avaient été liquidés et les fonds transférés au nouveau conseiller en placements. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les placements du fonds de dotation ont dégagé un bénéfice net de 459 000 \$ qui est inclus dans l'état des résultats. Au 31 mars 2020, les placements du fonds de dotation avaient des pertes non réalisées de 452 000 \$, contre des gains non réalisés de 141 000 \$ en 2019. Les gains et les pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés comme des produits, mais comme gains ou pertes de réévaluation cumulés dans l'état de la situation financière. Une diminution nette de 593 000 \$ des gains de réévaluation cumulés a été comptabilisée en 2019-2020, ce qui s'est traduit par un rendement global net négatif pour les placements du fonds de dotation de 134 000 \$, contre un rendement net positif de 183 000 \$ pour 2018-2019. Au 31 mars 2020, les pertes non réalisées étaient notamment attribuables à l'incertitude des marchés par suite de la pandémie de COVID-19. En avril 2020, le portefeuille du fonds de dotation a récupéré une partie des pertes non réalisées comptabilisées au 31 mars 2020.

Les charges de l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été inférieures à celles de 2019, passant de 12 840 000 \$ en 2018-2019 à 12 516 000 \$ en 2019-2020 et ont été inférieures aux prévisions budgétaires. La diminution de 324 000 \$ est principalement attribuable à la baisse de 297 000 \$ des frais liés aux expositions et à la programmation. L'exercice 2018-2019 comprenait des coûts supplémentaires pour l'élaboration de la nouvelle exposition itinérante du Musée, *Refuge Canada*. Cela explique la majeure partie de la diminution. D'autres augmentations et diminutions plus faibles des charges constituent le solde.

## SITUATION FINANCIÈRE

L'actif a diminué de 1 676 000 \$ pour atteindre 25 681 000 \$ au 31 mars 2020, principalement en raison de la diminution de 1 909 000 \$ des immobilisations compensée par l'augmentation de 324 000 \$ de la trésorerie. La baisse des immobilisations s'explique principalement par l'amortissement. La hausse de la trésorerie est surtout due au résultat d'exploitation net.

La trésorerie et les placements du fonds de dotation s'élevaient à 8 753 000 \$ au 31 mars 2020, comparativement à 8 770 000 \$ en 2019. La baisse de 17 000 \$ est attribuable aux dotations reçues de 117 000 \$ et au rendement négatif de 134 000 \$ du fonds de dotation pour l'exercice.

Le passif total a diminué de 2 124 000 \$ pour se situer à 12 361 000 \$ au 31 mars 2020, principalement en raison d'une diminution nette de 2 179 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations, attribuable surtout à l'amortissement.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté s'est accru de 924 000 \$ pour atteindre 50 130 000 \$ au 31 mars 2020, en raison du résultat d'exploitation net de l'exercice considéré. L'actif net du fonds de dotation de 8 307 000 \$ au 31 mars 2020 comprend les dotations cumulées de 8 407 000 \$, les pertes nettes de réévaluation cumulées de 452 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$. Les apports cumulatifs au fonds de dotation comprennent toute recapitalisation des produits effectuée au cours des exercices antérieurs. L'actif net total du fonds de dotation a diminué de 476 000 \$ au 31 mars 2020, en raison de la baisse des gains de réévaluation cumulés de 593 000 \$, compensée par les dotations reçues de 117 000 \$.

## RISQUES D'ENTREPRISE

### Risques financiers

L'épidémie de COVID-19 a eu et aura une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Le Musée a fermé ses portes au public le 14 mars 2020, ce qui a

réduit ses produits d'exploitation. Pendant la fermeture au public, la majorité des activités ont continué ou se sont adaptées à une programmation en ligne.

Le fonds de dotation a également connu une baisse de valeur nette suite aux fluctuations des marchés financiers et a été comptabilisée au 31 mars 2020 dans les états financiers. Cependant, comme le capital du fonds est détenu à perpétuité, la liquidité n'est pas un problème. Une réserve avait été constituée pour couvrir les besoins annuels pour les périodes où le fonds de dotation ne génère pas les produits annuels requis.

Étant donné l'incertitude qui entoure l'étendue et la durée de la COVID-19, nous ne pouvons pas estimer la pleine ampleur de l'effet sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière futurs. Le Musée surveille activement la situation et s'engage à prendre les mesures nécessaires pour atténuer les risques.

Le risque d'un ouragan ou d'un autre événement important est également une préoccupation constante en raison de l'emplacement du Musée et du risque croissant d'événements liés aux changements climatiques.

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers liés à ses activités et à la trésorerie et aux placements de son fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risques de change, de taux d'intérêt et autres risques de prix).

Conformément à la politique de placement du Musée approuvée par le Conseil d'administration, le capital du fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les produits du fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, l'élaboration des expositions et d'autres priorités similaires du Musée. L'objectif général de placement est de fournir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins annuels des dépenses prévues, autorisées par les produits du fonds de dotation, tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation.

Le Conseil d'administration et la direction s'engagent à gérer avec prudence les ressources du fonds de dotation. Le Musée est épaulé dans la surveillance et la gestion de son portefeuille par un sous-comité de placements doté d'une expertise financière. Afin de gérer les risques, le Musée fait appel aux services d'un conseiller en placements et investit dans un portefeuille diversifié. Comme les marchés de placements continuent à évoluer, le sous-comité de placements travaille avec le conseiller en placements pour déterminer la meilleure combinaison d'actifs pour répondre au risque global acceptable du portefeuille. La politique de placement actuelle, approuvée par le Conseil d'administration en juillet 2019, fixe des répartitions cibles permettant de faire varier les répartitions des catégories d'actifs dans une fourchette déterminée.

Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers actuels du fonds de dotation sont à un niveau acceptable. Une analyse détaillée des risques financiers est fournie dans les notes complémentaires des états financiers.

### Autres risques d'entreprise

Les paiements en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, qui ont un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation payée aux municipalités pour les pertes subies par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui faisait passer la responsabilité de financer les PERI de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organismes individuels. Contrairement à TPSGC, la majorité des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des révisions annuelles de leurs crédits pour refléter les augmentations de PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petits organismes culturels, comme les musées.

Le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt de l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée

a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément au bail de 40 ans négocié au nom du Musée avec l'espace supplémentaire. Ce loyer continuera à augmenter pendant la durée du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'exploitation ne couvrent pas.

## STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ À GÉNÉRER DES PRODUITS

Le Musée occupe une position financière solide. Il fait depuis longtemps preuve de prudence financière, et s'engage à maintenir cette approche. La planification du Musée indique qu'il dispose de fonds suffisants pour les cinq prochains exercices, mais qu'il fera face à une pression financière accrue à plus long terme. Depuis 2015-2016, les frais de personnel et les coûts non discrétionnaires pour les installations (loyer, PERI, services publics, réparations et entretien) dépassent le montant des crédits. Cela signifie que tous les fonds pour la programmation et autres charges d'exploitation, de même que certains besoins en matière d'immobilisations doivent être couverts par les produits autogénérés.

Étant donné l'incertitude qui entoure l'étendue et la durée de la COVID-19, nous ne pouvons pas estimer la pleine ampleur de l'effet sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière futurs. La philanthropie des dons majeurs représente plus d'un million de dollars par exercice pendant les cinq prochains exercices pour atteindre les budgets actuels. Pour atteindre cet objectif, une ambitieuse campagne de collecte de fonds a été lancée en 2019-2020 pour recueillir 5 millions de dollars d'engagements en dons majeurs d'ici décembre 2020. L'incidence de la COVID-19 sur les produits d'exploitation et la philanthropie n'est pas connue, mais pourrait poser des défis importants pour la réalisation de ces objectifs. Le Musée s'est engagé à assurer sa viabilité financière et continue à travailler sur des plans visant à maximiser la production de produits et à minimiser les coûts.



États financiers

## **MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAÏ 21**

Exercice clos le 31 mars 2020

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance du risque conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance du risque. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance du risque a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance du risque, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 18 juin 2020



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

#### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, reading "Math Le Sage". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mathieu Le Sage, CPA, CGA  
Directeur principal

Halifax, Canada  
Le 18 juin 2020

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

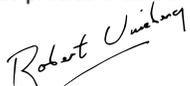
	2020		2019
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie	4 831	\$	4 507
Créances (note 3)	225		311
Stocks	136		126
Charges payées d'avance	271		269
	5 463		5 213
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a)	8 753		8 770
Immobilisations (note 4)	11 464		13 373
Collections (note 5)	1		1
	25 681	\$	27 357
<b>Passif et actif net</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 6)	775	\$	686
Produits reportés (note 7)	175		209
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	11 411		13 590
Actif net			
Non affecté	5 013		4 089
Grevé d'une affectation interne (note 10)	352		352
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(452)		141
Fonds de dotation (note 9 b)	8 407		8 290
	13 320		12 872
	25 681	\$	27 357

Obligations contractuelles (note 12)

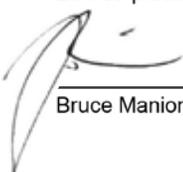
Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,

  
Robert Vineberg

Le vice-président du Conseil d'administration,

  
Bruce Manion, FCPA, FCMA

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Exploitation (tableau 1)	1 942 \$	2 039 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	93	93
Dons	847	1 131
Intérêts et produits divers	108	89
	<u>2 990</u>	<u>3 352</u>
<b>Charges (tableau 2)</b>		
Expérience des visiteurs et création de liens	4 047	4 485
Installations	4 953	4 961
Activités commerciales et de collecte de fonds	1 207	1 237
Services internes	2 309	2 157
	<u>12 516</u>	<u>12 840</u>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(9 526)	(9 488)
Crédits (note 11)	9 991	9 982
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	459	257
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<u>924 \$</u>	<u>751 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Gains de réévaluation cumulés à l'ouverture de l'exercice	141 \$	215 \$
Gains réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(400)	(79)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	(193)	5
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la clôture de l'exercice	(452) \$	141 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2020	2019
Actif net à l'ouverture de l'exercice	4 089	\$ 352	\$ 141	\$ 8 290	\$ 12 872	\$ 12 161
Résultat d'exploitation net	924	–	–	–	924	751
Virement à (de) (note 10)	–	–	–	–	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(593)	–	(593)	(74)
Dotations reçues (note 9 b)	–	–	–	117	117	34
Actif net à la clôture de l'exercice	5 013	\$ 352	\$ (452)	\$ 8 407	\$ 13 320	\$ 12 872

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

	2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Crédits reçus	7 805 \$	7 821 \$
Encaissements de clients et donateurs	3 303	3 333
Décaissements aux fournisseurs	(4 431)	(4 758)
Paiements liés aux salaires et avantages	(5 770)	(5 778)
Intérêts reçus	105	86
	<u>1 012</u>	<u>704</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(329)	(203)
	<u>(329)</u>	<u>(203)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(17 938)	(1 353)
Cession de placements du fonds de dotation	17 362	1 062
	<u>(576)</u>	<u>(291)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	100	420
Dotations reçues	117	34
	<u>217</u>	<u>454</u>
Augmentation de la trésorerie	324	664
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 507	3 843
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>4 831 \$</u>	<u>4 507 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Voici ces responsabilités :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et a rendu compte de cette instruction dans son plan d'entreprise de 2016-2017.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

### b) Comptabilisation des produits

#### i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont considérés comme des apports afférents aux immobilisations et reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

#### ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### b) Comptabilisation des produits (suite)

#### ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

#### iii) Produits d'exploitation

Les produits provenant des activités du Musée comprennent la vente de billets d'entrée générale, la location de salles avec un pourcentage des ventes de restauration, les ventes de la boutique, les ventes du Centre d'histoire familiale, les événements spéciaux et la programmation, y compris les expositions itinérantes. Ils sont comptabilisés dans l'exercice où les biens sont livrés ou les services sont rendus.

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

#### iv) Apports afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations représentent des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis en résultat et sur les mêmes périodes que les immobilisations acquises.

#### v) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### b) Comptabilisation des produits (suite)

#### vi) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

### d) Stocks

Les stocks, qui consistent de marchandises de revente pour la boutique, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions principales.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions principales	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel	3 à 5 ans

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

### g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements du fonds de dotation représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

### h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

### i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

### ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, ainsi que d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 15 a).

### iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### j) Opérations entre apparentés

#### i) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouvrés;
- les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés.

#### ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange. Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent aussi les principaux dirigeants possédant le pouvoir et la capacité de planifier, de diriger et de contrôler les activités du Musée. Cela inclut l'équipe de la haute direction, tous les membres du Conseil d'administration et leurs proches parents. Le Musée conclut des opérations avec des apparentés dans le cours normal de ses activités selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

### 3. Créances

	2020	2019
Créances – tiers	89 \$	120 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	136	191
	225 \$	311 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

### 4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2020
Améliorations locatives	22 129 \$	13 922 \$	8 207 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	940	850	90
Expositions principales	5 631	2 740	2 891
Projet d'immobilisations – travaux en cours	276	–	276
	29 022 \$	17 558 \$	11 464 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2019
Améliorations locatives	21 822 \$	12 243 \$	9 579 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	906	813	93
Expositions principales	5 631	2 177	3 454
Projet d'immobilisations – travaux en cours	247	–	247
	28 652 \$	15 279 \$	13 373 \$

En 2020, aucune immobilisation n'a été radiée. En 2019, les immobilisations hors d'usage et entièrement amorties avec une valeur comptable originale de 112 \$ ont été radiées.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

## 5. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'acquisition d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
Créditeurs et charges à payer – tiers	715 \$	607 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	60	79
	775 \$	686 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

## 7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	209 \$	206 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	521	530
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(555)	(527)
Solde à la clôture de l'exercice	175 \$	209 \$

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

### 8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices clos le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 741	\$ 849	\$ 13 590
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	100	–	100
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 186)	(93)	(2 279)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 655</b>	<b>\$ 756</b>	<b>\$ 11 411</b>
	Crédits	Autres apports	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	14 482	\$ 942	\$ 15 424
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	420	–	420
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 161)	(93)	(2 254)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>12 741</b>	<b>\$ 849</b>	<b>\$ 13 590</b>

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était nulle au 31 mars 2020 (2019 – 217 \$). Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

## 9. Fonds de dotation

### a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	623 \$	623 \$	138 \$	138 \$
Placements				
Instruments à taux fixe	3 997	4 075	4 702	4 756
Capitaux propres internationaux	3 671	3 359	441	440
Actifs de substitution	914	696	3 348	3 436
	8 582	8 130	8 491	8 632
	9 205 \$	8 753 \$	8 629 \$	8 770 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2020	2019
Actif net du fonds de dotation	8 407 \$	8 290 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	336	336
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	459	257
Préservation du capital de l'exercice considéré	–	(257)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(452)	141
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	8 753 \$	8 770 \$

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

## 9. Fonds de dotation (suite)

### b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 117 \$ (2019 – 34 \$).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 459 \$ (2019 – 257 \$) dont aucun montant n'a été comptabilisé comme une augmentation directe du fonds de dotation pour la préservation du capital (2019 – 257 \$). Au 31 mars 2020, le fonds de dotation avait des pertes non réalisées de 452 \$ (2019 – gains non réalisés de 141 \$).

Au 31 mars, l'actif net du fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2020	2019
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 513	2 396
Préservation du capital	1 020	1 020
<b>Actif net du fonds de dotation à la clôture de l'exercice</b>	<b>8 407 \$</b>	<b>8 290 \$</b>

## 10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée grevé d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou pour préserver le capital. En 2020, aucun montant n'a été grevé d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (2019 – 257 \$). Les montants sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

## 11. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui comprend les éléments suivants :

	2020	2019
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	7 905 \$	8 215 \$
Budget supplémentaire des dépenses	–	26
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	217	99
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	–	(217)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(317)	(302)
	7 805	7 821
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 186	2 161
Crédits comptabilisés en résultat	9 991 \$	9 982 \$

## 12. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2020, les obligations estimatives sont comme suit :

2021	1 578 \$
2022	1 611
2023	1 611
2024	1 611
2025	1 611
2026 à 2051	48 551
	56 573 \$

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,01 fois la cotisation de l'employé (2019 – 1,01 fois) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (2019 – 1,00 fois) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 3,8 fois la cotisation de l'employé (2019 – 3,79 fois). Les cotisations totales de l'employeur de 453 \$ (2019 – 465 \$) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de deux pour cent multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

## 14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 797 \$ (2019 – 1 797 \$) composées de charges locatives et frais connexes et du paiement en remplacement d'impôts qui ont été versés à l'Administration portuaire d'Halifax et qui sont inclus dans le poste « Installations ».

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
 (en milliers de dollars)

## 15. Instruments financiers

### a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs financiers du fonds de dotation au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2019
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et placement à court terme	623 \$	– \$	– \$	623 \$
Placements – Instruments à taux fixe	2 220	1 855	–	4 075
Placements – Capitaux propres internationaux	–	3 359	–	3 359
Placements – Actifs de substitution	276	420	–	696
	3 119 \$	5 634 \$	– \$	8 753 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2019
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire	109 \$	28 \$	– \$	137 \$
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 683	74	–	4 757
Fonds de placement – Capitaux propres internationaux	94	346	–	440
Fonds de placement – Actifs de substitution	237	3 199	–	3 436
	5 123 \$	3 647 \$	– \$	8 770 \$

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les placements à court terme ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût plus les intérêts courus.

Certains instruments à taux fixe, notamment les obligations d'État et de sociétés, sont détenus directement afin de réduire les coûts de transaction. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est mesurée en utilisant la moyenne des cours acheteur et vendeur.

Les placements en capitaux propres et en actifs de substitution sont détenus par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les capitaux propres internationaux englobent seulement des titres de participation à long terme qui se négocient sur une série de bourses mondiales. La juste valeur des titres qui sont activement négociés est évaluée au cours de clôture de la bourse reconnue sur laquelle les titres sont cotés ou principalement négociés. Les placements pour lesquels des cotations fiables ne sont pas facilement disponibles, ou pour lesquels il n'existe pas de cours de clôture, sont évalués à leur juste valeur telle que déterminée par les meilleures estimations du conseiller en placements à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées, y compris des modèles d'évaluation.

Les actifs de substitution offrent une volatilité globale plus faible et une corrélation avec les indices boursiers traditionnels et leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend une exposition aux banques canadiennes, aux capitaux propres canadiens versant des dividendes et aux capitaux propres européens versant des dividendes, avec l'atténuation du risque de baisse grâce à des options d'achat couvertes. Les placements en actifs de substitution de niveau 1 sont évalués sur la base des cours sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les placements en actifs de substitution de niveau 2 sont évalués sur la base de données de marché observables importantes, comme les cours sur des marchés inactifs ou sur la base de données observables dans des modèles.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le Musée a retenu les services d'un nouveau conseiller en placements. Tous les placements ont été liquidés et les fonds ont été transférés au nouveau conseiller en placements et réinvestis dans un nouveau portefeuille en accord avec la politique de placement du Musée.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

Conformément à la politique de placement du Musée approuvée par le Conseil d'administration, le capital du fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les produits du fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, l'élaboration des expositions et d'autres priorités similaires du Musée. L'objectif général de placement est de fournir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins annuels des dépenses prévues, autorisées par les produits du fonds de dotation, tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation.

Le Conseil d'administration et la direction s'engagent à gérer avec prudence les ressources du fonds de dotation, d'une manière cohérente avec l'exercice précédent. Le Musée est épaulé dans la surveillance et la gestion de son portefeuille par un sous-comité de placements doté d'une expertise financière. Afin de gérer les risques, le Musée fait appel aux services d'un conseiller en placements et investit dans un portefeuille diversifié. Au fil de l'évolution des marchés de placements, le sous-comité de placements travaille avec le conseiller en placements pour déterminer la meilleure combinaison d'actifs pour répondre au risque global acceptable du portefeuille. La politique de placement actuelle, approuvée par le Conseil d'administration en juillet 2019, prévoit des fourchettes autorisées de 0 à 10 % de trésorerie et de placements à court terme, de 40 à 75 % d'instruments à taux fixe, de 25 à 60 % de capitaux propres internationaux et de 0 à 30 % d'actifs de substitution (2019 – fourchettes autorisées de 0 à 15 % de trésorerie et de fonds du marché monétaire, de 50 à 75 % d'instruments à taux fixe, de 5 à 20 % de capitaux propres internationaux et de 20 à 40 % d'actifs de substitution).

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

#### (1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n'est pas significatif.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (1) Risque de crédit (suite)

##### i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les placements à court terme compris dans le fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

##### ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de placements à court terme, d'instruments à taux fixe, de capitaux propres internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement.

Les placements en instruments à taux fixe, en capitaux propres internationaux et en actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

##### iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 225 \$ (2019 – 311 \$) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour créances douteuses applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2020, des créances de 1 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (2019 – 6 \$), dont aucun montant (2019 – 1 \$) n'était intégralement provisionné par une provision pour créances douteuses. Le Musée n'a pas classé d'autres créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

#### i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 955 \$ (2019 – 1 368 \$) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question constituent 22 % (2019 – 16 %) du portefeuille.

En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change.

En de rares occasions, le Musée effectue certains versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2020 et 2019, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur le résultat d'exploitation net du Musée.

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, de fonds du marché monétaire et de fonds à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Le conseiller en placements surveille les expositions au risque de taux d'intérêt selon la politique de placement.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 15. Instruments financiers (suite)

### b) Gestion des risques (suite)

#### (2) Risque de marché (suite)

##### ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 12 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (2019 - 12 \$).

##### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 3 359 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (2019 – 1 887 \$). En outre, on retrouve 696 \$ d'actifs de substitution qui ont une corrélation avec les indices boursiers au Canada et en Europe. En 2019, un montant de 359 \$ du total des placements du fonds de dotation est affecté aux stratégies et aux actifs de substitution sans position en capitaux propres comme des stratégies en matière d'immobilier, d'infrastructure, d'assurance et de produits.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Au 31 mars 2020, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 203 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (2019 – 190 \$). En pourcentage du portefeuille du fonds de dotation total, ces pertes représenteraient une baisse de 2,3 % (2019 – 2,2 %).

#### (3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2020, l'ensemble des créditeurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020  
(en milliers de dollars)

---

## 16. Impact de la COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Le Musée a temporairement fermé ses portes au public le 14 mars 2020, ce qui a réduit ses produits d'exploitation. La plupart des activités ont continué ou se sont adaptées à la diffusion numérique pendant la période de fermeture.

Le fonds de dotation a également connu une baisse de valeur en raison des fluctuations du marché financier qui ont été comptabilisées dans les états financiers du 31 mars 2020. Toutefois, le capital du fonds de dotation est détenu à perpétuité, de sorte que la liquidité n'est pas un problème; une réserve avait été constituée pour couvrir les besoins annuels dans les cas où le fonds de dotation ne génère pas les produits annuels requis.

Étant donné l'incertitude qui entoure l'étendue et la durée de la COVID-19, nous ne pouvons pas estimer l'effet total sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière futurs. Le Musée surveille activement la situation et s'engage à prendre les mesures nécessaires pour atténuer les risques.

## 17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice clos le 31 mars 2020

Tableau 1 – Produits d'exploitation  
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Vente de billets pour les expositions	655 \$	699 \$
Location de salles	551	584
Boutique	279	320
Événements spéciaux	262	261
Centre d'histoire familiale	104	104
Programmation	91	71
	1 942 \$	2 039 \$

Tableau 2 – Charges  
(en milliers de dollars)

	2020	2019
Frais liés au personnel	5 924 \$	5 907 \$
Amortissement des immobilisations	2 279	2 254
Loyer et frais connexes	1 622	1 622
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	383	414
Services publics	356	353
Marketing, promotion et reconnaissance	329	384
Exposition et programmation	306	603
Fournitures et services de fonctionnement	292	247
Fournitures de bureau et administration	252	199
Coût des marchandises vendues	242	290
Frais de déplacements et d'accueil *	229	249
Paieement en remplacement d'impôts	175	175
Services professionnels et spéciaux	127	143
	12 516 \$	12 840 \$

\* Comprend 19 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (2019 – 15 \$). Des produits de contrepartie pour le même montant ont été comptabilisés dans les dons.